

| | |
|---|---|
| Animateur : A. Klein Secrétaire : A. Klein | Présences: Huet Claudy, Alain Deflandre, Lecart Damien, Jacobs Jocelyne et mari, Gillard Patrick, Gillard Pierre-Emmanuel, Loos Patrick, Collignon Véronique, Anne Fagnant + FRW: Anne Klein |
| Echevin référent : P. Loos | Copie par mail : Participants au groupe + échevin référent: Patrick Loos + relais administration communale (Stéphanie Hoheiser) + FRW: A. Klein, L. Beurthier |

| ORDRE du JOUR | TRAITEMENT et DECISION | A FAIRE | QUI | QUAND |
|--|--|---|---|---|
| 1. Introduction | <p>En raison des mesures sanitaires, ce GT s'est fait en mode virtuel, via Zoom.</p> <p>Suite à la première réunion, des tronçons avaient été identifiés, avec parfois des alternatives possibles. Les membres du groupe avaient été invités à « valider » pratiquement ces tronçons via une reconnaissance sur le terrain.</p> <p>Parallèlement, Monsieur Huet s'enquérirait du statut de cette première sélection de tronçons.</p> <p>Cette réunion a pour objectif d'arrêter définitivement les boucles touristiques à promouvoir et baliser.</p> | | | |
| 2. Passage en revue des sentiers sélectionnés : du Sud au Nord | <p><u>Dochamps – 9,5km</u></p> <p>La boucle passe en partie sur Laroche. Certains morceaux du tronçons sont communaux donc ne posent pas problème, d'autres pourraient appartenir à des privés. PE Gillard contactera l'urbanisme de Laroche pour se procurer les coordonnées des propriétaires et s'enquérir de la possibilité d'un passage voire d'une prescription trentenaire sur les tronçons concernés.</p> <p>Le passage de la commune de Laroche à la commune de Manhay se ferait au niveau d'un terrain qui appartiendrait à la famille Orban de Xivry. A vérifier + interroger les propriétaires</p> <p>A savoir, de la N54 à l'observatoire, c'est un chemin fréquenté depuis toujours.</p> <p>A savoir aussi ; le chemin de Samré à la N54 est tarmaqué.</p> <p>Vérifier si la boucle de balade ne risque pas d'être concomitante au tronçon points nœud vélos. Il est compliqué de faire cohabiter ces deux types d'usagers. Apparemment, c'est le cas, mais peu d'importance du fait du sens des circulations (il faut éviter que des VTTistes descendent – vitesse - face à des piétons).</p> <p>La commune fera enlever les panneaux DNF qui restreignent le passage.</p> <p>Il faut prévoir le by pass afin de couper la balade en 2.</p> <p><u>Grandmenil – 20km</u></p> <p>Il avait été question de réaliser une banane avec 2 by-pass. Solution jugée finalement trop complexe.</p> <p>L'intérêt étant qu'avec les 2 boucles, la balade permettait de rejoindre Chêne al Pierre.</p> <p>Si l'intérêt visuel guide les choix, alors il faut aller sur Lafosse depuis le chalet de Grandmenil,</p> | <p>Contact urbanisme Laroche</p> <p>Vérification propriété</p> <p>Enlèvement panneaux Prévoir by pass</p> | <p>PEG</p> <p>PEG</p> <p>Commune CH</p> | <p>19.12</p> <p>19.12</p> <p>19.12</p> <p>19.12</p> |

| | | | | |
|--|---|---|------|-------|
| | <p>Chavanne, on « redescend » le tronçon de Malempré, c'est plus simple ! Aller vers Xhou si Plou jusqu'à la route de Lierneux, passer près du camping, de la chapelle, emprunter le tunnel sous l'autoroute, arriver au cadran solaire. Claudy doit vérifier le statut de ce cheminement.</p> <p>A noter que la balade passerait près des étangs du curé (qui ont par ailleurs fait l'objet d'une demande de subsides à l'AWAP).</p> | Vérifier le statut et modifier le tracé | CH | 19.12 |
| 3. Suites | <p>Une série d'actions restent à poser suite à la détermination de ces itinéraires. La première étant le comptage des balises pour permettre à la Maison du Tourisme de rentrer le dossier de reconnaissance / demande de subvention au Commissariat au Tourisme. La MT attend également du groupe qu'il décide les éléments à mettre en valeur sur les parcours.</p> <p>Suivront la pose des balises, la définition de la promotion dont bénéficieront ces balades et les tâches y liées : prendre des photos, rédiger les textes, nommer les balades, ...</p> | Comptage balises | Tous | 15.01 |
| 4. Divers | <p>En outre, P. Loos souhaite étudier avec le GT la possibilité d'une grande boucle qui couvrirait toute la commune et permettrait de capter le touriste randonneur de plusieurs jours. Celui-ci pourrait dès lors réserver 2 ou 3 nuitées dans l'Horéca-gites local.</p> <p>Cette grande boucle permettrait aussi de passer par les villages qui „échappent” aux 6 boucles précédemment identifiées (ex : Lamormenil, ...)</p> | | | |
| QUESTION / DEMANDE au COLLEGE | | REPONSE et COMMENTAIRES du COLLEGE | | |
| Prochain GT Sentiers : Samedi 19 décembre 9h30 – 12h | | | | |